Mulhouse : un médecin se fait tirer dessus lors d’une visite au domicile d’un couple (MàJ : Le compagnon condamné à 5 ans ferme. En 2014, il avait déjà été condamné à 10 ans pour viol sur conjoint et agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans)

30/08/2022 à 6h19



30/08/2022

Le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné lundi à cinq ans de prison un homme de 32 ans, qui avait tiré au fusil à billes sur un médecin au cours d’une visite domiciliaire, après l’avoir menacé de mort. Déjà bien connu de la justice et en état de récidive légale, il avait déjà été condamné à dix

ans de prison.

Un homme de 32 ans, qui avait tiré au fusil à billes, sur un médecin au cours d'une visite domiciliaire, après l'avoir menacé de mort, a été condamné lundi à cinq ans de prison par le tribunal correctionnel de Mulhouse dans le Haut-Rhin, avec mandat de dépôt. "Cette peine, très sévère, a le mérite d'être claire et nette et tout le monde se le tiendra pour dit : 'On n'a pas le droit de s'en prendre à un médecin quand il vient vous rendre visite'", a salué Me Raphaël Nisand, l'avocat de la victime, qui n'était pas présente à l'audience.

L'homme était déjà bien connu de la justice

"Cela me paraît quand même un peu gros, je ne suis pas un animal", a réagi le prévenu à l'énoncé du délibéré. Déjà bien connu de la justice et en état de récidive légale, **il avait notamment été condamné en 2014 à dix ans de prison par la cour d'assises du Bas-Rhin pour viol sur conjoint et agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans.** "*Je me suis agité, il y a un coup qui est parti mais il n'était pas censé partir*", a-t-il tenté d'expliquer au cours de l'audience, pour éclairer son geste.

[…]

Europe1

28/08/2022

27/08/2022

Un médecin de l’équipe de SOS Médecins Mulhouse a été agressé ce samedi vers 13 h 30 alors qu’il intervenait au domicile d’un couple. Sans aucune raison valable, le compagnon de la femme qui avait sollicité l’intervention a pointé une arme à feu sur le médecin alors qu’il repartait et a tiré à deux reprises.

Difficile de comprendre les raisons qui ont poussé cet homme à tirer sur le médecin alors que ce dernier quittait le domicile sans avoir eu le droit d’ausculter la femme. Les faits se sont déroulés entre midi et 14 h ce samedi, dans le quartier de la Gare du Nord à Mulhouse. Le médecin s’est rendu au domicile du couple, mais visiblement l’interphone ne fonctionnait pas au bas de l’immeuble, obligeant le compagnon de la femme à descendre. Visiblement l’homme était déjà très énervé et critiquait le temps d’intervention du médecin.

Arrivé dans l’appartement, le médecin n’a pas pu ausculter la

femme puisque le compagnon, très agressif, s'y est opposé, au point qu'à un moment il a quitté la pièce dans laquelle le praticien et la femme se trouvaient pour aller chercher une arme de type fusil à pompe. Il est revenu quelques secondes plus tard et a pointé l'arme sur le médecin qui, calmement, a décidé de quitter les lieux. Loin de se calmer, le concubin a fait usage du fusil à billes à deux reprises, touchant la cuisse du médecin. Deux impacts ont été constatés et ont entraîné la formation un énorme hématome.

(…) SOS Médecins a décidé d'exercer son droit de retrait : plus de visite à domicile jusqu'à lundi, 8 h. (…)

L'Alsace

(Merci à Ursula)